



Notice de service

Chaînes de levage EN 818-7

THIELE GmbH & Co. KG
Werkstraße 3
58640 Iserlohn

Tél.:+49 (0) 2371 / 947 - 0
www.thiele.de

Table des matières

1	Introduction	2
2	Utilisation conforme à la destination.....	3
3	Stockage.....	3
4	Consignes de sécurité	3
4.1	Personnel	3
4.2	Sécurité du produit.....	3
4.3	Service.....	4
5	Description du produit	4
6	Caractéristiques	4
7	Montage/Démontage	4
7.1	Mesures préparatoires	4
7.2	Montage et démontage des chaînes	5
8	Conditions d'utilisation	5
8.1	Utilisation sous des influences de température	5
8.2	Utilisation sous des influences environnementales	6
8.3	Divers	6
9	Marquage	6
10	Maintenance	6
10.1	Contrôles	6
10.2	Remise en état.....	7
10.3	Service de contrôle	7

1 Introduction

Les chaînes de levage THIELE satisfont à la norme EN 818-7 et sont montées dans des palans à chaîne pour permettre le transport sûr de charges.

La présente notice décrit en particulier l'utilisation sûre de ces chaînes.

La présente notice de service est une traduction de l'original rédigé en allemand conformément à la directive 2006/42/CE.

2 Utilisation conforme à la destination

Les chaînes de levage conformément à EN 818-7 sont prévues pour l'utilisation dans des palans manuels ou motorisés destinés au levage des charges.

L'utilisation des chaînes de levage est seulement admissible

- en combinaison avec des palans appropriés,
- dans le cadre des limites de charge admissibles,
- avec des tensions limites conformément à EN 818-7 et ISO 3077 Tableau B.1,
- dans le cadre des limites de température admissibles,
- par des personnes instruites et autorisées en conséquence.

3 Stockage

Stockez les chaînes de levage à un endroit sec à des températures situées entre 0 et +40 °C.

4 Consignes de sécurité

4.1 Personnel

- Les opérateurs doivent respecter en particulier les notices de service des palans, les règles des caisses professionnelles d'assurance-accidents BGR 500 chapitre 2.8, BGI 556, BGV C1, BGV D6, BGV D8 ainsi que la norme DIN 685-5.
- Le montage et le démontage ainsi que les contrôles et les réparations doivent être confiés exclusivement à des personnes autorisées à cet effet.

Hors de la République fédérale d'Allemagne, il convient de respecter en plus les prescriptions spécifiques du pays de l'exploitant.

4.2 Sécurité du produit



Risque de blessure

Utiliser uniquement des chaînes de levage en parfait état.

- Les chaînes de levage ne doivent pas être utilisées pour accrocher des charges.
- Il n'est pas autorisé de mettre en service des chaînes de levage usées, déformées ou endommagées.
- Ne modifiez jamais la construction des chaînes de levage (p. ex. soudage, courbage).

4.3 Service



Risque de blessure

Ne passez pas sous des marches soulevées !

- Le poids des charges fixées aux chaînes de levage ne doit jamais être supérieure à la limite de charge indiquée.
- Commencez seulement le levage lorsque vous êtes sûr que la charge est correctement élinguée.
- Dans la mesure du possible, les personnes doivent quitter la zone de danger immédiate des charges suspendues.
- Ne passez jamais au-dessus de personnes pour soulever la charge.
- Veillez à éviter toute oscillation de la charge suspendue.
- Surveillez en permanence les charges suspendues.
- Évitez les chocs qui peuvent se produire, par exemple, lorsque la charge est arrachée brusquement de la chaîne lâche.
- Il n'est pas autorisé d'utiliser les chaînes de levage pour les types d'accrochage « nœud coulant » ou « élingage à bouclage ».

5 Description du produit

Les chaînes de levage THIELE sont fabriquées conformément à la norme EN 818-7 et même au-delà dans les versions T (trempé) et DT ou DAT (cémenté).

Elles satisfont aux exigences de la directive CE relative aux machines 2006/42/CE et ont un facteur de sécurité d'au moins 4 par rapport à la limite de charge.

6 Caractéristiques

Les données concernant les charges limites et les numéros d'article pour la commande des pièces de rechange sont documentés dans le certificat de contrôle correspondant.

7 Montage/Démontage

7.1 Mesures préparatoires

Assurez-vous que les palans et tous les composants à monter sont en parfait état.

Vérifiez la documentation pour vous assurer qu'elle est complète.

7.2 Montage et démontage des chaînes

Les notices de montage et de service de tous les composants sont à observer pour le montage et le démontage des chaînes de levage, en particulier celles concernant les palans et les composants des grues. Veillez à ce que la chaîne soit assemblée avec suffisamment de jeu avec les éléments de jonction pour éviter une déformation des maillons de chaîne concernés. Vous trouverez des informations sur la position de montage (position des soudures) dans le manuel d'utilisation de l'engin de levage

8 Conditions d'utilisation

L'utilisation des différentes versions est décrite ci-après:

Version T:

- pour palans manuels
- pour palans motorisés marchant à faibles vitesses et dans des conditions faciles, ayant des temps de service réduits et ne provoquant pas d'abrasion élevée

Version DAT:

- pour les palans à commande motorisée
- pour des contraintes et des vitesses élevées
- pour de longues durées de service
- NE convient PAS pour les palans portables à commande manuelle

Version DT:

- pour les palans à commande motorisée dans des atmosphères provoquant l'usure, par exemple les atmosphères poussiéreuses
- NE convient PAS pour les palans portables à commande manuelle

Les chaînes de levage sont à graisser pour qu'elles puissent atteindre une durée de vie élevée. En règle générale, vous trouverez les spécifications correspondantes dans les notices de service des palans.

8.1 Utilisation sous des influences de température

Plages de température d'application:

- Version T -40 à +200 °C
- Version DAT -20 à +200 °C
- Version DT -10 à +200 °C

L'utilisation des chaînes de levage hors de la plage de températures indiquée est seulement autorisée après consultation du fabricant. Les chaînes de levage qui ont été soumises à des températures supérieures à 200 °C ne doivent plus être mises en service.

8.2 Utilisation sous des influences environnementales

L'utilisation sous influences chimiques, telles que les acides ou les vapeurs, est inadmissible.

Les chaînes de levage ne doivent pas être utilisées dans la crasse, leur mobilité étant sinon entravée.

8.3 Divers

Observez en particulier les consignes du Point 9 de la norme EN 818-7. Les chaînes de l'engin de levage ne doivent pas être entortillées ou torsadées ; elles doivent être bien droites et munies d'un guidage pour se déployer sur les roues dentées. Une moufle inférieure rabattue provoque une torsion inadmissible de la chaîne.

9 Marquage

Les chaînes de levage sont livrées avec une étiquette d'identification portant également le signe CE attachée au bout d'un brin de chaînes de levage.

Les chaînes de levage sont dotées d'un poinçon contenant les données du modèle, le signe du fabricant (p. ex. poinçon 'H4') et un code de traçabilité (combinaison de 2 ou 3 chiffres et lettres).

10 Maintenance

10.1 Contrôles

Procéder régulièrement à des contacts visuels. Les contrôles visuels doivent porter sur toute la longueur de la chaîne et comprennent également les faces intérieures cachées des courbures.

Les contrôles sont documentés dans les livres de contrôle correspondants avec ceux des palans.

Le contrôle doit être effectué au moins une fois par an et plus souvent si elles sont plus fortement sollicitées (par exemple service automatique ou en plusieurs postes de travail, positions de démarrage répétées, atmosphère corrosive etc.). Les chaînes de levage doivent être soumises à un contrôle de détection de fissures au plus tard au bout de trois ans.

Mettez les chaînes de levage immédiatement hors service dès que vous constatez les défauts suivants:

- déformation/allongement (même s'il ne s'agit que de maillons individuels),
- coupures, entailles, fissures, amorces de fissuration, compressions
- échauffement au-delà de la plage admissible,
- forte corrosion,
- usure de plus de 10% (p. ex. épaisseur moyenne des maillons de chaîne),
- augmentation du pas des maillons de chaîne de plus de 5 %
- augmentation du pas des maillons supérieurs à 11 de plus de 2% pour les engins de levage motorisés et de 3% pour les engins de levage manuels.
- marquage illisible

10.2 Remise en état

Remplacez les chaînes de levage avant l'utilisation ultérieure dans la mesure où vous constatez des défauts. Ne réparez pas les maillons individuels, mais remplacez seulement des brins complets.

10.3 Service de contrôle

THIELE vous propose le contrôle et la réparation de vos chaînes de levage par du personnel qualifié et formé en la matière.

N'hésitez pas à nous contacter:

Téléphone: +49 (0) 2371 / 947 – 0

Email: info@thiele.de

L'exactitude et l'intégralité des données figurant dans la présente notice ont été vérifiées.

La société THIELE GmbH & Co. KG n'engage pas sa responsabilité pour les défaillances ou dommages résultant de l'utilisation des informations de la présente documentation.

THIELE se réserve le droit de modifier les produits sans avis préalable.

Les droits d'auteur à la présente documentation sont réservés à THIELE GmbH & Co. KG.

Toute utilisation (reproduction p. ex.) non autorisée par l'auteur est susceptible de peines et de dommages-intérêts.